

## BILAN

(En milliers MAD)

ACTIF	31/12/2015	31/12/2014
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES	362 004	160 177
TRESOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAUX		
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES	6 710	3 559
A Vue	6 710	3 559
A Terme	-	-
CREANCES SUR LA CLIENTELE	14 922 336	14 010 529
Crédits de Trésorerie et à la Consommation	1 682	1 452
Crédits à l'Équipement	14 862 412	13 959 524
Crédits immobiliers	26 315	25 540
Autres Crédits	31 928	24 013
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	-	-
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées	-	-
Autres Titres de Créance	-	-
Titres de Propriété	-	-
AUTRES ACTIFS	58 479	61 803
TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées	-	-
Autres Titres de Créance	-	-
TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES	25	25
CREANCES SUBORDONNEES	-	-
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	766	1 382
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	56 271	58 772
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>15 406 593</b>	<b>14 296 247</b>

PASSIF	31/12/2015	31/12/2014
BANQUES CENTRALES, TRESOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAUX	-	-
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS ET ASSIMILES	4 681 926	4 412 344
A Vue	-	-
A Terme	4 681 926	4 412 344
DEPOTS DE LA CLIENTELE	-	-
Comptes à Vue Créditeurs	-	-
Comptes d'Épargne	-	-
Dépôts à Terme	-	-
Autres Comptes Créditeurs	-	-
TITRES DE CREANCES EMIS	8 006 219	7 179 394
Titres de Créance Négociables Emis	5 200 065	5 266 420
Emprunts Obligataires Emis	2 806 153	1 912 974
Autres Titres de Créance Emis	-	-
AUTRES PASSIFS	44 065	71 980
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-	8 671
PROVISIONS REGLEMENTEES	-	-
SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE	-	-
DETTES SUBORDONNEES	-	-
ECARTS DE REEVALUATION	-	-
RESERVES ET PRIMES LIEES AU CAPITAL	1 447 387	2 073 753
CAPITAL	1 000 000	354 858
ACTIONNAIRES : CAPITAL NON VERSE (-)	-	-
REPORT A NOUVEAU (+/-)	-	-
RESULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	226 996	195 246
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>15 406 593</b>	<b>14 296 247</b>

## HORS BILAN

(En milliers MAD)

	31/12/2015	31/12/2014
ENGAGEMENTS DONNES	4 530 927	4 258 502
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	4 530 927	4 258 502
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	-	-
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	400 000	700 000
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	400 000	700 000
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

(En milliers MAD)

	31/12/2015	31/12/2014
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	922 681	873 682
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	4 400	4 876
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	913 624	868 370
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	-	-
Produits sur titres de propriété	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	-	-
Autres produits bancaires	4 656	437
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	507 136	513 029
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	221 521	210 300
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-	-
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	285 304	302 382
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	311	346
PRODUIT NET BANCAIRE	415 545	360 653
Produits d'exploitation non bancaire	611	832
Charges d'exploitation non bancaire	149	112
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	54 176	54 491
Charges de personnel	39 556	41 003
Impôts et taxes	829	832
Charges externes	6 729	6 611
Autres charges générales d'exploitation	2 987	1 599
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	4 075	4 446
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	1 831	2 307
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 831	2 307
Pertes sur créances irrécouvrables	-	-
Autres dotations aux provisions	-	-
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	11 311	12 479
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	2 640	12 479
Récupération sur créances amorties	-	-
Autres reprises de provisions	8 671	-
RESULTAT COURANT	371 311	317 054
Produits non courants	10	21
Charges non courantes	9 692	3 987
RESULTAT AVANT IMPOTS	361 629	313 088
Impôt sur les résultats	134 633	117 842
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	226 996	195 246

# ETATS DE SYNTHESE

au 31 Décembre 2015

## ETAT DES SOLDES DE GESTION

(En milliers MAD)

I- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2015	31/12/2014
(+) Intérêts et produits assimilés	918 024	873 245
(-) Intérêts et charges assimilées	506 825	512 682
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>411 200</b>	<b>360 563</b>
(+) Produits sur immobilisations en crédit bail et en location	-	-
(-) Charges sur immobilisations en crédit bail et en location	-	-
<b>RESULTAT DES OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET DE LOCATION</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
(+) Commissions perçues	-	-
(-) Commissions servies	311	346
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	<b>- 311</b>	<b>- 346</b>
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	4 656	437
(+) Résultat des opérations sur titres de placement	-	-
(+) Résultat des opérations de change	-	-
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
<b>RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ</b>	<b>4 656</b>	<b>437</b>
(+) Divers autres produits bancaires	-	-
(-) Diverses autres charges bancaires	-	-
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>415 545</b>	<b>360 653</b>
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	-	-
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	611	832
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	149	112
(-) Charges générales d'exploitation	54 176	54 491
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>361 831</b>	<b>306 882</b>
(+/-) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	- 808	- 10 172
(+/-) Autres dotations nettes des reprises aux provisions	- 8 671	-
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>371 311</b>	<b>317 054</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>- 9 682</b>	<b>- 3 966</b>
(-) Impôt sur les résultats	134 633	117 842
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>226 996</b>	<b>195 246</b>

## II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

31/12/2015

31/12/2014

(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	226 996	195 246
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	4 075	4 446
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	-	-
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	-
(-) Reprises de provisions	8 671	-
(-) Plus values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	64
(-) Moins values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(-) plus value de cession sur immobilisations financières	-	-
(+) Moins value de cession sur immobilisations financières	-	-
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
<b>(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>222 399</b>	<b>199 628</b>
(-) Bénéfices distribués	176 471	235 294
<b>(+) AUTOFINANCEMENT</b>	<b>45 928</b>	<b>- 35 666</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(En milliers MAD)

	31/12/2015	31/12/2014
(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	922 681	873 682
(+) Récupérations sur créances amorties	-	-
(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	9 292	853
(-) Charges d'exploitation bancaire versées	507 136	513 029
(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	9 841	4 099
(-) Charges générales d'exploitation versées	50 101	50 045
(-) Impôts sur les résultats versés	134 633	117 842
<b>I. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES</b>	<b>230 262</b>	<b>189 520</b>
Variation des :		
(+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	- 3 151	- 463
(+) Créances sur la clientèle	- 911 116	- 822 556
(+) Titres de transaction et de placement	-	-
(+) Autres actifs	3 440	- 27 754
(+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	269 582	889 204
(+) Dépôts de la clientèle	-	-
(+) Titres de créance émis	826 825	- 2 858
(+) Autres passifs	- 27 914	38 536
<b>II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION</b>	<b>157 665</b>	<b>74 109</b>
<b>III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)</b>	<b>387 927</b>	<b>263 629</b>
(+) Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
(+) Produit des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
(-) Acquisition d'immobilisations financières	-	-
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	958	2 644
(+) Intérêts perçus	-	-
(+) Dividendes perçus	-	-
<b>IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>- 958</b>	<b>- 2 644</b>
(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
(+) Emission de dettes subordonnées	-	-
(+) Emission d'actions	-	-
(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
(-) Intérêts versés	-	-
(-) Dividendes versés	176 471	235 294
(-) Autres	8 671	-
<b>V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>- 185 142</b>	<b>- 235 294</b>
<b>VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+ IV+V)</b>	<b>201 827</b>	<b>25 691</b>
<b>VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>160 177</b>	<b>134 485</b>
<b>VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>362 004</b>	<b>160 177</b>

## PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES

### INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

Application des méthodes d'évaluation prévues par le "Plan Comptable des Etablissements de Crédit" entré en vigueur depuis le 01/01/2000.

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur. Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur (lettre circulaire n° 25/G/97, circulaires n° 19/G/2002 et 38/G/2004), provisionnées à hauteur de :
  - 20 % pour les créances pré-douteuses,
  - 50 % pour les créances douteuses,
  - 100 % pour les créances compromises.

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont amorties selon la réglementation en vigueur. Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du PCEC.

## ETAT DES DEROGATIONS

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

Néant

## ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

INDICATIONS DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES CHANGEMENTS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		
II. Changements affectant les règles de présentation		

Néant

## CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

(en milliers MAD)

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2015	Total 31/12/2014
	COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	360 602	6 710	-	-	367 312
VALEURS RECUES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
au jour le jour	-	-	-	-	-	-
à terme	-	-	-	-	-	-
PRETS DE TRESORERIE	-	-	-	-	-	-
au jour le jour	-	-	-	-	-	-
à terme	-	-	-	-	-	-
PRETS FINANCIERS	-	-	-	-	-	-
AUTRES CREANCES	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	1 389	-	-	-	1 389	1 377
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>361 990</b>	<b>6 710</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>368 701</b>	<b>163 703</b>

## VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

Titres	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2015	Total 31/12/2014
			Financiers	Non financiers		
<b>Titres cotés</b>						
Bons du Trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété						
<b>Titres non cotés</b>						
Bons du Trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété						
<b>TOTAL</b>						

Néant

## TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

(en milliers MAD)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat Net	
Participations dans les entreprises liées									
Autres titres de participation									
MAROCLEAR SA	Dépositaire central	20 000	0,125	25	25	31/12/2014	272 877	14 798	-
<b>TOTAL PARTICIPATIONS</b>				<b>25</b>	<b>25</b>		<b>272 877</b>	<b>14 798</b>	<b>-</b>
<b>EMPLOIS ASSIMILES</b>				<b>-</b>	<b>-</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>25</b>	<b>25</b>		<b>272 877</b>	<b>14 798</b>	<b>-</b>

## DETAIL DES AUTRES ACTIFS

(en milliers MAD)

ACTIF	31/12/2015	31/12/2014
Instruments optionnels achetés	-	-
Opérations diverses sur titres	-	-
Débiteurs divers	29 542	24 307
Sommes dues par l'Etat	28 982	24 060
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	-	-
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-
Divers autres débiteurs	560	247
Valeurs et emplois divers	-	-
Comptes de régularisation	28 937	11 513
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat de change de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat sur titres de hors bilan	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	20 132	7 857
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	8 804	3 406
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	-	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	1	249
Autres comptes de régularisation	-	-
Créances en souffrance sur opérations diverses	-	25 983
<b>TOTAL</b>	<b>58 479</b>	<b>61 803</b>

## CREANCES SUBORDONNEES

(en milliers MAD)

CREANCES SUBORDONNEES	Montant				Dont entreprises liées et apparentées	
	31/12/2015		31/12/2014		31/12/2015	31/12/2014
	Brut	Provisions	Net	Net	Net	Net
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés						
Créances subordonnées à la clientèle						
<b>TOTAL</b>						

Néant

Néant

## IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAI, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

(en milliers MAD)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions	
Immobilisations données en crédit-bail et en location avec option d'achat									
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles									
Crédit-bail mobilier									
Crédit-bail mobilier en cours									
Crédit-bail mobilier loué									
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation									
Crédit-bail immobilier									
Crédit-bail immobilier en cours									
Crédit-bail immobilier loué									
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation									
Loyers courus à recevoir									
Loyers restructurés									
Loyers impayés									
Créances en souffrance									
Immobilisation données en location simple									
Biens mobiliers en location simple									
Biens immobiliers en location simple									
Loyers courus à recevoir									
Loyers restructurés									
Loyers impayés									
Créances en souffrance									
<b>TOTAL</b>									

Néant

FONDS D'EQUIPEMENT COMMUNAL  
صندوق التجهيز الجماعي



## CREANCES SUR LA CLIENTELE

(en milliers MAD)

CREANCES	Secteur public	Secteur privé		Autre clientèle	Total 31/12/2015	Total 31/12/2014
		Entreprises financière	Entreprises non financière			
CREDITS DE TRESORERIE	-	-	-	-	-	-
Comptes à vue débiteurs	-	-	-	-	-	-
Créances commerciales sur le Maroc	-	-	-	-	-	-
Crédits à l'exportation	-	-	-	-	-	-
Autres crédits de trésorerie	-	-	-	-	-	-
CREDITS A LA CONSOMMATION	-	-	-	1 682	1 682	1 452
CREDITS A L'EQUIPEMENT	14 274 348	-	-	-	14 274 348	13 413 576
CREDITS IMMOBILIERS	-	-	-	26 315	26 315	25 540
AUTRES CREDITS DE TRESORERIE	-	-	-	-	-	-
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	588 065	-	-	-	588 065	545 948
CREANCES EN SOUFFRANCE	31 928	-	-	-	31 928	24 013
Créances pré-douteuses	18 596	-	-	-	18 596	2 537
Créances douteuses	1 373	-	-	-	1 373	6 163
Créances compromises	11 959	-	-	-	11 959	15 312
<b>TOTAL</b>	<b>14 894 340</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>27 996</b>	<b>14 922 336</b>	<b>14 010 529</b>

## ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCE

(en milliers MAD)

	31/12/2015		31/12/2014	
	CREANCES	PROVISIONS	CREANCES	PROVISIONS
<b>Prêts Classiques</b>				
CREANCES PREDOUTEUSES	20 977	772	2 810	105
CREANCES DOUTEUSES	1 580	153	7 225	684
CREANCES COMPROMISES	6 438	5 436	8 878	5 904
<b>Sous total 1</b>	<b>28 995</b>	<b>6 360</b>	<b>18 912</b>	<b>6 693</b>
<b>Prêts MEN *</b>				
CREANCES PREDOUTEUSES	-	-	-	-
CREANCES DOUTEUSES	-	-	-	-
CREANCES COMPROMISES	15 987	2 862	18 227	3 221
<b>Sous total 2</b>	<b>15 987</b>	<b>2 862</b>	<b>18 227</b>	<b>3 221</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>44 983</b>	<b>9 222</b>	<b>37 139</b>	<b>9 914</b>

\* Prêts pris en charge par le budget du Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) pour la réalisation de projets dans le cadre de la convention signée entre le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de l'Économie et des Finances, le Ministère de l'Éducation Nationale et le FEC.



**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

(en milliers MAD)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortis. et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements Sur immo. Sorties	Cumul	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	18 613	78	-	18 691	17 231	694	-	17 925	766
Droit au bail	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	18 613	78	-	18 691	17 231	694	-	17 925	766
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	117 615	880	-	118 495	58 843	3 381	-	62 224	56 271
<b>IMMEUBLES D'EXPLOITATION</b>	82 693	186	-	82 879	30 779	1 656	-	32 435	50 444
Terrain d'exploitation	7 229	-	-	7 229	-	-	-	-	7 229
Immeubles d'exploitation, Bureaux	74 564	186	-	74 750	30 356	1 633	-	31 989	42 761
Immeubles d'exploitation, Logements de fonction	900	-	-	900	424	23	-	446	454
<b>MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION</b>	26 059	669	-	26 728	22 423	1 448	-	23 871	2 857
Mobilier de bureau d'exploitation	8 343	-	-	8 343	7 530	399	-	7 929	414
Matériel de bureau d'exploitation	829	48	-	878	777	33	-	810	67
Matériel informatique	14 378	620	-	14 999	12 290	846	-	13 136	1 862
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	2 509	-	-	2 509	1 825	170	-	1 995	514
Autres matériels d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>AUTRES IMMOB. CORPORELLES D'EXPLOITATION</b>	8 863	26	-	8 889	5 641	277	-	5 919	2 970
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITAT.</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Terrains hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immeubles hors exploitation	5 545	-	-	5 545	2 813	139	-	2 952	2 593
Mobilier et matériel hors exploitation	2 072	9	-	2 081	1 628	95	-	1 723	358
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	1 247	16	-	1 263	1 200	43	-	1 243	19
<b>TOTAL</b>	<b>136 228</b>	<b>958</b>	<b>-</b>	<b>137 186</b>	<b>76 074</b>	<b>4 075</b>	<b>-</b>	<b>80 149</b>	<b>57 038</b>

**DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES** (en milliers MAD)

DETTES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total	
					31/12/2015	31/12/2014
<b>COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS</b>	-	-	-	-	-	-
<b>VALEURS DONNEES EN PENSION</b>	-	-	-	-	-	-
au jour le jour	-	-	-	-	-	-
à terme	-	-	-	-	-	-
<b>EMPRUNTS DE TRESORERIE</b>	-	100 000	-	-	100 000	100 000
au jour le jour	-	-	-	-	-	-
à terme	-	100 000	-	-	100 000	100 000
<b>EMPRUNTS FINANCIERS</b>	-	4 131 101	-	246 265	4 377 366	4 121 182
<b>AUTRES DETTES</b>	-	-	-	164 200	164 200	156 737
<b>INTERETS COURUS A PAYER</b>	-	36 211	-	4 149	40 360	34 425
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>4 267 312</b>	<b>-</b>	<b>4 14 614</b>	<b>4 681 926</b>	<b>4 412 344</b>

**DEPOTS DE LA CLIENTELE** (en milliers MAD)

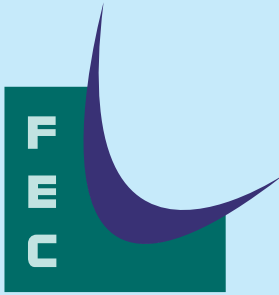
DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2015	Total 31/12/2014
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	-	-	-	-	-	-
Comptes d'épargne	-	-	-	-	-	-
Dépôts à terme	-	-	-	-	-	-
Autres comptes créditeurs	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus à payer	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**TITRES DE CREANCES EMIS** (en milliers MAD)

NATURE DES TITRES	Date de jouissance	Caractéristiques			Montant	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
		Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal		Mode de remboursement	Entreprises liées	
<b>Titres de créances négociables</b>								
Certificats de Dépôt	28/06/2010	28/06/2017	100	4,81%	In fine	5 111 500	-	-
Certificats de Dépôt	30/06/2010	30/06/2017	100	4,81%	In fine	300 000	-	-
Certificats de Dépôt	09/08/2010	09/08/2017	100	3,40%	In fine	150 000	-	-
Certificats de Dépôt	07/09/2010	07/09/2017	100	4,81%	In fine	260 000	-	-
Certificats de Dépôt	07/09/2010	07/09/2017	100	3,40%	In fine	70 000	-	-
Certificats de Dépôt	08/10/2010	08/10/2017	100	3,40%	In fine	330 000	-	-
Certificats de Dépôt	16/11/2010	16/11/2017	100	3,32%	In fine	302 000	-	-
Certificats de Dépôt	15/02/2011	15/02/2018	100	3,24%	In fine	250 000	-	-
Certificats de Dépôt	21/04/2011	21/04/2018	100	3,37%	In fine	350 000	-	-
Certificats de Dépôt	02/02/2012	02/02/2016	100	3,01%	In fine	300 000	-	-
Certificats de Dépôt	02/02/2012	02/02/2019	100	3,21%	In fine	210 000	-	-
Certificats de Dépôt	15/05/2012	15/05/2019	100	3,40%	In fine	202 500	-	-
Certificats de Dépôt	30/01/2014	30/01/2017	100	3,01%	In fine	224 000	-	-
Certificats de Dépôt	21/03/2014	21/03/2017	100	3,22%	In fine	200 000	-	-
Certificats de Dépôt	07/05/2014	07/05/2019	100	3,40%	In fine	100 000	-	-
Certificats de Dépôt	07/05/2014	07/05/2019	100	4,54%	In fine	65 000	-	-
Certificats de Dépôt	20/05/2014	20/05/2019	100	3,38%	In fine	50 000	-	-
Certificats de Dépôt	26/06/2014	26/06/2019	100	3,26%	In fine	350 000	-	-
Certificats de Dépôt	26/06/2014	26/06/2019	100	4,40%	In fine	170 000	-	-
Certificats de Dépôt	24/12/2014	24/12/2021	100	3,08%	In fine	100 000	-	-
Certificats de Dépôt	24/12/2014	24/12/2019	100	2,93%	In fine	150 000	-	-
Certificats de Dépôt	24/03/2015	24/03/2022	100	3,02%	In fine	150 000	-	-
Certificats de Dépôt	29/12/2015	28/06/2016	100	2,60%	In fine	328 000	-	-
<b>Emprunts obligataires</b>						2 743 400		
Emprunts obligataires	08/12/2014	08/12/2024	100	3,23%	In fine	151 000	-	-
Emprunts obligataires	20/01/2012	20/01/2027	100	5,30%	Amortissable	800 000	-	-
Emprunts obligataires	08/12/2014	08/12/2029	100	4,32%	Amortissable	792 400	-	-
Emprunts obligataires	13/07/2015	13/07/2030	100	4,60%	Amortissable	720 000	-	-
Emprunts obligataires	13/07/2015	13/07/2025	100	3,23%	Amortissable	60 000	-	-
Emprunts obligataires	13/07/2015	13/07/2025	100	3,33%	Amortissable	220 000	-	-
<b>TOTAL</b>						<b>7 854 900</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**DETAIL DES AUTRES PASSIFS** (en milliers MAD)

PASSIF	31/12/2015		31/12/2014	
	Montant	Montant	Montant	Montant
<b>Instruments optionnels vendus</b>	-	-	-	-
<b>Opérations diverses sur titres</b>	-	-	-	-
<b>Créditeurs divers</b>	35 188	63 846	-	-
Sommes dues à l'Etat	31 202	58 675	-	-
Sommes dues aux organismes de prévoyance	1 285	1 244	-	-
Sommes diverses dues au personnel	-	10	-	-
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	-	-	-	-
Fournisseurs de biens et services	1 608	2 583	-	-
Divers autres créditeurs	1 092	1 333	-	-
<b>Comptes de régularisation</b>	8 877	8 134	-	-
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	492	99	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-	-	-
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	-	-	-	-
Charges à payer et produits constatés d'avance	8 161	7 809	-	-
Autres comptes de régularisation	223	226	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>44 065</b>	<b>71 980</b>	<b>-</b>	<b>-</b>


**PROVISIONS** (en milliers MAD)

PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :	Encours 31/12/2014	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2015
	créances sur les établissements de crédit et assimilés	21 494	1 831	2 640	-
créances sur la clientèle	9 914	1 827	2 519	-	9 222
titres de placement	-	-	-	-	-
titres de participation et emplois assimilés	-	-	-	-	-
immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
autres actifs	11 580	4	121	-	11 463
<b>PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF :</b>	<b>8 671</b>	<b>-</b>	<b>8 671</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	-	-	-	-	-
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	8 671	-	8 671	-	-
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	-	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>30 165</b>	<b>1 831</b>	<b>11 311</b>	<b>-</b>	<b>20 685</b>

**SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE** (en milliers MAD)

Objet économique	Montant global	Montant 31/12/2014	Utilisation 31/12/2015	Montant 31/12/2015
		-	-	-
<b>Subventions</b>	-	-	-	-
Fonds publics affectés	-	-	-	-
Fonds spéciaux de garantie	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**CAPITAUX PROPRES** (en milliers MAD)

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2014	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2015
	<b>Ecarts de réévaluation</b>	-	-	-
<b>Réserves et primes liées au capital</b>	<b>2 073 753</b>	<b>195 246</b>	<b>- 821 612</b>	<b>1 447 387</b>
Réserve légale	-	-	-	-
Autres réserves	2 073 753	195 246	- 821 612	1 447 387
Primes d'émission, de fusion et d'apport	-	-	-	-
<b>Capital</b>	<b>354 858</b>	<b>-</b>	<b>645 142</b>	<b>1 000 000</b>
Capital appelé	-	-	-	-
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	354 858	-	645 142	1 000 000
Actionnaires - Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	-	-	-	-
<b>Résultats nets en instance d'affectation (+/-)</b>	<b>195 246</b>	<b>- 195 246</b>	<b>226 996</b>	<b>226 996</b>
Résultat net de l'exercice (+/-)	195 246	- 195 246	226 996	226 996
<b>TOTAL</b>	<b>2 623 858</b>	<b>-</b>	<b>50 525</b>	<b>2 674 383</b>

**ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE** (en milliers MAD)

ENGAGEMENTS	31/12/2015	31/12/2014
<b>ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES</b>	<b>4 530 927</b>	<b>4 258 502</b>
<b>Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés</b>	-	-
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
<b>Engagements de financement en faveur de la clientèle</b>	<b>4 530 927</b>	<b>4 258 502</b>
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	4 530 927	4 258 502
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
<b>Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Crédits documentaires export confirmés	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avals et garanties donnés	-	-
Engagements en souffrance	-	-
<b>Engagements de garantie d'ordre de la clientèle</b>		

DETTES SUBORDONNEES							(en milliers MAD)			
Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Conditions de remboursement anticipé, subordonnée et convertibilité (3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (contre-valeur MAD)	Dont entreprises liées		Dont entreprises apparentées	
							Montant (c/v MAD)	Montant (c/v MAD)	Montant (c/v MAD)	Montant (c/v MAD)
							31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014
	Néant							Néant		

(1) Cours Bank Al-Maghrib au 31/12/2015

(2) Eventuellement indéterminée

(3) Se référer au contrat de dettes subordonnées

#### VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE (en milliers MAD)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	380 000	Compte 2313	380 000
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>380 000</b>		<b>380 000</b>
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>		<b>-</b>

#### VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE (en milliers MAD)

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
<b>ACTIF</b>						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	367 312	-	-	-	-	367 312
Créances sur la clientèle	21 576	235 924	836 871	4 462 080	8 728 188	14 284 639
Titres de créance	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>388 888</b>	<b>235 924</b>	<b>836 871</b>	<b>4 462 080</b>	<b>8 728 188</b>	<b>14 651 951</b>
<b>PASSIF</b>						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	32 180	184 375	494 716	1 428 186	2 337 910	4 477 366
Dettes envers la clientèle	-	-	-	-	-	-
Titres de créance émis	66 667	210 000	604 600	4 608 567	2 365 067	7 854 900
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>98 846</b>	<b>394 375</b>	<b>1 099 316</b>	<b>6 036 753</b>	<b>4 702 977</b>	<b>12 332 266</b>

#### CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE (en milliers MAD)

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
		Crédits par décaissement	Crédit par signature	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire
1	2 159 436	1 935 282	224 154	-

#### VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE (en milliers MAD)

BILAN	Montant
<b>ACTIF</b>	-
Valeur en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-
Créances sur la clientèle	-
Titres de transaction et de placement et d'investissement	-
Autres actifs	-
Titres de participation et emplois assimilés	-
Créances subordonnées	-
Immobilisations données en crédit-bail et location	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	-
<b>PASSIF</b>	<b>415 414</b>
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	414 614
Dépôts de la clientèle	-
Titres de créance émis	-
Autres passifs	800
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-
Dettes subordonnées	-
<b>HORS BILAN</b>	<b>Montant</b>
Engagements donnés	-
Engagements reçus	-

(en milliers MAD)

	31/12/2015	31/12/2014
<b>Intérêts perçus</b>	<b>918 024</b>	<b>873 245</b>
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	4 400	4 876
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	913 624	868 370
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	-	-
<b>Intérêts servis</b>	<b>506 825</b>	<b>512 682</b>
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	221 521	210 300
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	-	-
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	285 304	302 382
<b>MARGE D'INTERET</b>	<b>411 200</b>	<b>360 563</b>

#### PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

CATEGORIE DE TITRES	Produits perçus
Titres de placement	Néant
Titres de participation	
Participations dans les entreprises liées	
Titres de l'activité de portefeuille	
Emplois assimilés	
<b>TOTAL</b>	

#### COMMISSIONS (en milliers MAD)

	Montant
<b>Commissions perçues</b>	-
Sur opérations avec les établissements de crédit	-
Sur opérations avec la clientèle	-
Sur opérations de change	-
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-
Sur produits dérivés	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	-
Sur moyens de paiement	-
Sur activités de conseil et d'assistance	-
Sur ventes de produits d'assurances	-
Sur autres prestations de service	-
<b>Commissions versées</b>	<b>311</b>
Sur opérations avec les établissements de crédit	47
Sur opérations avec la clientèle	-
Sur opérations de change	-
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-
Sur produits dérivés	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	264
Sur moyens de paiement	-
Sur activités de conseil et d'assistance	-
Sur ventes de produits d'assurances	-
Sur autres prestations de service	-

#### RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ (en milliers MAD)

Produits et charges	31/12/2015	31/12/2014
<b>Produits</b>	<b>4 656</b>	<b>437</b>
Gains sur les titres de transaction	4 656	437
Plus-value de cession sur titres de placement	-	-
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	-	-
Gains sur les produits dérivés	-	-
Gains sur les opérations de change	-	-
<b>Charges</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Pertes sur les titres de transaction	-	-
Moins value de cession sur titres de placement	-	-
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	-	-
Pertes sur les produits dérivés	-	-
Pertes sur opérations de change	-	-
<b>RESULTAT</b>	<b>4 656</b>	<b>437</b>

#### CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION (en milliers MAD)

Charges	Montant
Charges du personnel	39 556
Impôts et taxes	829
Charges externes	6 729
Autres charges générales d'exploitation	2 987
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	4 075
<b>TOTAL</b>	<b>54 176</b>

#### AUTRES PRODUITS ET CHARGES (en milliers MAD)

	Montant
<b>Autres produits et charges bancaires</b>	<b>4 656</b>
Autres produits bancaires	311
Autres charges bancaires	-
<b>Produits et charges d'exploitation non bancaires</b>	<b>611</b>
Produits d'exploitation non bancaires	149
Charges d'exploitation non bancaires	-
<b>Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables</b>	<b>1 831</b>
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	11 311
<b>Produits et charges non courants</b>	<b>10</b>
Produits non courants	10
Charges non courantes	9 692

#### DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS (en milliers MAD)

I- DATATION	
Date de clôture (1)	31/12/2015
Date d'établissement des états de synthèse (2)	Mars 2016
(1) justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	
II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE	
Dates	Indications des événements
	Favorables
	Défavorables
	Néant

#### EFFECTIFS (En nombre)

EFFECTIFS	31/12/2015	31/12/2014
Effectifs rémunérés	105	106
Effectifs utilisés	105	106
Effectifs équivalent plein temps	105	106
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	-	-
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	-	-
Cadres (équivalent plein temps)	95	92
Employés (équivalent plein temps)	10	14
Dont effectifs employés à l'étranger	-	-



## 1. Gestion intégrée des risques

### 1.1 Principes de contrôle et de gouvernance de la gestion des risques

La gouvernance de la gestion des risques au Fonds d'Équipement Communal repose sur :

- l'engagement résolu du Conseil d'Administration à privilégier la gestion des risques ;
- la forte implication de l'ensemble de l'encadrement de l'institution dans le processus ;
- des procédures et des responsabilités clairement définies au sein de l'organisation ;
- l'attribution de ressources appropriées pour la gestion des risques et le développement d'une sensibilité aux risques chez toutes les parties prenantes.

### 1.2 Structure et gouvernance de la gestion des risques

La gouvernance et la gestion des risques sont assurées par les instances décrites ci-après :

#### Organe d'Administration

Le Conseil d'Administration du FEC approuve la politique globale de gestion des risques ainsi que les orientations stratégiques de gestion de chaque risque pris individuellement.

Le Conseil d'Administration est présidé par le Chef du Gouvernement ou par l'Autorité Gouvernementale déléguée par lui à cet effet.

Il comprend, en outre, les membres suivants :

- 2 représentants du Ministère de l'Intérieur ;
- 2 représentants du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- 1 représentant du Ministère de la Santé ;
- 1 représentant du Ministère de l'Équipement et du Transport ;
- 1 représentant du Ministère de l'Énergie et des Mines ;
- Le Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion ;

- Des membres représentant les élus : 8 Conseillers Communaux désignés parmi les Conseillers Communaux figurant sur une liste établie à cet effet.

Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que les besoins du FEC l'exigent et au moins deux fois par an.

Le Commissaire du Gouvernement désigné auprès du FEC, conformément aux textes en vigueur, assiste avec voix consultative aux réunions du Conseil d'Administration.

#### Comité d'Audit et des Risques

Le Conseil d'Administration a institué en son sein, conformément aux nouvelles dispositions légales et réglementaires, relatives au contrôle interne des établissements de crédit, un Comité d'Audit et des Risques.

Le Conseil d'Administration avait été assisté auparavant, par un Comité d'Audit, chargé de l'évaluation du système de contrôle interne.

Le Comité d'Audit et des Risques est chargé notamment de porter son appréciation sur la qualité du système de contrôle interne et sur la cohérence des dispositifs de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques.

#### Instance Dirigeante

La Direction Générale du FEC évalue l'efficacité du processus de gestion des risques et procède à un examen régulier des politiques, stratégies et initiatives clés en matière de gestion des risques.

La Direction Générale effectue deux fois par an (ou plus souvent si les circonstances l'exigent) des présentations devant le Conseil d'Administration sur les principaux aspects et les grandes évolutions de la stratégie de gestion des risques.

#### Comité de Crédit

Le Comité de Crédit est chargé d'examiner et de consentir les prêts dans les conditions fixées par le Conseil d'Administration.

Le Comité de Crédit du FEC comprend, outre le Wali Directeur Général du FEC, Président :

- 2 représentants désignés par le Ministère de l'Intérieur ;
- 2 représentants désignés par le Ministère de l'Economie et des Finances ;
- 1 représentant désigné par la Caisse de Dépôt et de Gestion.

Le Comité de Crédit se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que les besoins l'exigent et au moins une fois par mois.

#### Comité des Risques interne

Le Comité des Risques, présidé par le Wali Directeur Général du FEC, se charge notamment de :

- valider la stratégie globale de gestion des risques du FEC et de s'assurer de sa mise en œuvre ;
- valider les procédures formelles de gestion des risques en vérifiant leur conformité avec les exigences réglementaires ;
- assurer le suivi et l'évaluation des dispositifs de prévention des risques mis en place par le FEC ;
- veiller à la mise en œuvre des recommandations du Comité d'Audit et des Risques et de celles des intervenants du contrôle externe en matière de prévention des risques ;
- examiner les informations relatives à la gestion des risques et s'assurer de leur fiabilité, avant leur transmission aux tiers.

#### Direction des Risques et Contrôle Permanent

En application des nouvelles exigences réglementaires relatives au contrôle interne, le FEC a mis en place la fonction de contrôle permanent. La responsabilité de cette fonction a été confiée à la Direction des Risques.

La Direction des Risques et Contrôle Permanent est chargée notamment de s'assurer de la fiabilité et de la sécurité des opérations réalisées par le FEC ainsi que de la mise en œuvre de processus efficaces de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques.

#### Audit Interne

L'Audit Interne est chargé des opérations d'audit portant sur l'organisation, les procédures et le fonctionnement du FEC.

Cette entité assure la réalisation des missions d'audit ainsi que la préparation et le suivi des réunions du Comité d'Audit et des Risques.

L'Audit Interne est également chargé d'apporter l'assistance nécessaire aux intervenants du contrôle externe et d'assurer le suivi de la mise en œuvre de leurs recommandations.

#### Fonction Conformité

La fonction Conformité est chargée du suivi de la conformité des opérations et des actes du FEC au regard des dispositions légales et réglementaires, applicables au FEC.

Elle est également chargée de la mise en œuvre et du suivi du code déontologique applicable au personnel du FEC.

## 2. Exposition aux risques

Les risques associés aux activités du Fonds d'Équipement Communal sont les suivants :

**Risque de crédit** : risque qu'une contrepartie ne puisse pas honorer ses obligations contractuelles.

**Risque de liquidité** : se rapporte au risque que le FEC ne puisse pas satisfaire aux demandes de liquidités et s'acquitter de ses obligations lorsqu'elles viennent à échéance. Les demandes de liquidités peuvent survenir à l'échéance d'une dette et par suite d'un accord de crédit.

**Risque de taux d'intérêt** : Le risque de taux d'intérêt correspond aux effets que les fluctuations des taux d'intérêt pourraient avoir sur les marges du FEC, ses revenus et sa valeur économique.

**Risques opérationnels** : risques de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables aux procédures, aux ressources humaines, aux systèmes internes ou à des événements extérieurs.

**Risque de non conformité** : correspond au risque de non-conformité aux lois, règlements et directives réglementaires applicables.

**Risque de change** : dû aux fluctuations des taux de change.

### 2.1 Risque de Crédit

Le FEC est exposé au risque de crédit en raison de son activité d'octroi de prêts.

#### Politique générale des prêts

Le FEC exige de ses clients un effort d'autofinancement d'au moins 20% du coût de l'investissement, sauf pour des exceptions justifiées et agréées par le Comité de Crédit. Les taux appliqués sont soit des taux fixes soit des taux révisables sans distinction entre les catégories des emprunteurs.

Le remboursement des prêts FEC s'effectue au moyen de versements annuels, comprenant principal et intérêts.

#### Prise de décision

La Direction des Risques et Contrôle Permanent se charge de l'agrément du projet à financer et apprécie le niveau de risque encouru par l'octroi du nouveau crédit ainsi que la capacité du client à mener à bien son projet.

Le Comité de Crédit décide de l'octroi du prêt. Ce dernier est agréé par un arrêté conjoint signé par les Ministres de l'Intérieur et de l'Economie et des Finances.

#### Processus de gestion du risque de crédit

A la réception d'une demande de financement d'un projet et en fonction de sa taille, la Direction des Grands Projets ou la Direction des Crédits d'Équipement, relevant toutes deux du Pôle Opérations, procède à l'évaluation du projet et à l'analyse de la qualité financière du client.

L'évaluation du projet à financer repose sur une connaissance approfondie du client, de la nature de l'investissement à réaliser et du montage financier mis en place.

L'analyse de la situation financière du client porte sur les données budgétaires des comptes administratifs approuvés des trois dernières années, et des budgets approuvés respectifs ainsi que sur les données du budget prévisionnel de l'année en cours.

Une analyse rétrospective est établie dans un premier temps, afin de dégager les tendances d'évolution des principales rubriques budgétaires de la collectivité Territoriale.

Dans un second temps, une analyse prospective est effectuée sur la base des tendances observées afin de mesurer, dans le temps, l'évolution de la capacité d'emprunt de la Collectivité territoriale.

Le calcul de la capacité d'emprunt intègre les principaux suivants :

- la capacité de remboursement de la collectivité est fonction du niveau d'épargne dégagé ;
- l'épargne maximale convertible en annuité ne doit pas dépasser 80% de l'épargne brute ;
- le taux d'endettement maximum ne doit pas être supérieur à 40%.

Préalablement à tout agrément de prêt, la Direction des Risques et Contrôle Permanent se charge d'apprécier le niveau de risque encouru par l'octroi du nouveau crédit en se basant sur :

- l'analyse du contenu du dossier-client : données générales et juridiques, données financières et techniques.
- l'analyse de la situation financière rétrospective et prospective du client, ce qui permet de déterminer la qualité financière intrinsèque de celui-ci et d'apprécier divers ratios d'endettement, de solvabilité ainsi que la capacité d'autofinancement.
- l'appréciation de la qualité du client sur la base de l'historique des remboursements des prêts déjà contractés et de la situation de ses arriérés vis-à-vis du FEC.
- l'appréciation de l'évaluation du projet sur la base de ratios techniques communément admis par type de projets.
- jugement de la nécessité d'assortir, le prêt à consentir à la fourniture de garanties et proposition des mesures de correction de risque à mettre en place.

#### Les conditions Générales d'octroi de prêts

Au même titre que les autres dettes des Collectivités Territoriales, les annuités d'emprunt FEC sont assorties de l'obligation légale d'inscription dans leurs budgets.

Les contrats de prêts FEC prévoient :

- l'engagement de l'emprunteur à communiquer au FEC durant la vie du prêt les budgets et les comptes administratifs dès leur approbation ;
- une clause suspensive des décaissements en cas de détérioration de la situation financière de l'emprunteur ;
- une clause suspensive des décaissements en cas de retard de paiement dépassant 30 jours ;
- une clause suspensive de tout nouvel engagement en cas de retard de paiement dépassant 90 jours.

#### Profil de solvabilité

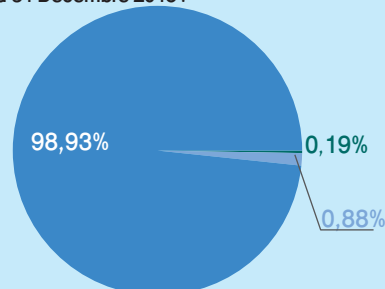
A fin Décembre 2015

Les risques nets pondérés supportés par le FEC se sont établis à 4.265.476 Milliers de DH et sont constitués à hauteur de 84% du risque de crédit et de 16% du risque opérationnel.

Dans le respect des exigences prudentielles, le ratio de solvabilité et le ratio Tier One se sont établis à 62,63%, reflétant ainsi le bon niveau de solvabilité de l'Institution.

#### Analyse du portefeuille de crédit

Les créances sur la clientèle constituées de 98,93% d'engagements au profit des Collectivités Territoriales, ont totalisé 14.935.391 Milliers de DH au 31 Décembre 2015 :



Les engagements de financement donnés par le FEC en faveur de la clientèle se portent, au 31/12/2015, à 4.530.927 Milliers de DH et concernent :

- les prêts classiques ;
- les prêts "MEN" octroyés pour la mise à niveau et la réhabilitation des établissements scolaires dans le cadre d'une convention de partenariat conclue entre le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de l'Éducation Nationale et le FEC ;
- les prêts accordés aux régies autonomes "RA" dans le cadre de consortiums bancaires.

L'analyse de la situation des engagements hors bilan arrêtée au 31 décembre 2015, fait ressortir que 77% du volume global correspond à des prêts récents engagés depuis moins de 3 ans.

#### Provisions, politique de provisionnement et couverture des risques de crédit

La Direction Comptabilité & Reporting se charge du processus de classement et de provisionnement des créances en souffrance. Les créances sur les Collectivités Territoriales sont affectées d'un taux de pondération de 20%.

La politique de classification et de provisionnement est conforme aux dispositions de la circulaire n°19/G/2002 de BAM.

#### Coefficient de Division Des Risques

Le FEC veille en permanence, au respect du rapport maximum de 20% entre le total des risques encourus sur un même client et ses fonds propres.

Dans le cadre des demandes de financement, les entités opérationnelles ainsi que la Direction des Risques et Contrôle Permanent s'assurent du respect du coefficient de division des risques, lequel est également suivi par la Direction Comptabilité et Reporting.

Le coefficient de division des risques s'établit, selon les modalités de la nouvelle circulaire n°08/G/2012 de Bank Al-Maghrib (entrée en vigueur en 2013) à 16,17% à fin Décembre 2015, se situant ainsi en dessous du seuil réglementaire fixé par BAM.

En application de la directive n°2/G/2010 de Bank Al-Maghrib, relative à la pratique des stress tests et dans le but de renforcer les outils de mesure et d'appréciation du risque crédit, des stress tests ont été effectués afin d'évaluer le degré d'aversion du FEC à ce risque.

Les résultats issus des stress tests minimaux au sens de ladite directive, incorporant des changements potentiels dans la composition du portefeuille du FEC, témoignent de la capacité de résistance du FEC au risque crédit. Le FEC affiche dans l'ensemble des scénarii un ratio de solvabilité supérieur au seuil réglementaire et un taux des créances en souffrance ne dépassant pas 2%.

## 2.2 Gestion Actif / Passif

### Responsables de la gestion Actif/Passif

La Direction Financière se charge de la gestion Actif/Passif. Le Comité des Risques se charge de la validation de la politique relative à la gestion Actif/Passif. Ses réunions constituent l'occasion d'examiner le profil de taux et de liquidité de l'Institution, l'analyse de l'évolution du ratio de liquidité et la présentation de la structure du bilan.

### Gestion Actif/Passif

Le FEC est doté d'une application « Gestion Financière - ALM » qui s'intègre dans son système d'information et qui permet de mieux appréhender la gestion des risques financiers inhérents à ses activités, notamment les risques de liquidité et de taux d'intérêt.

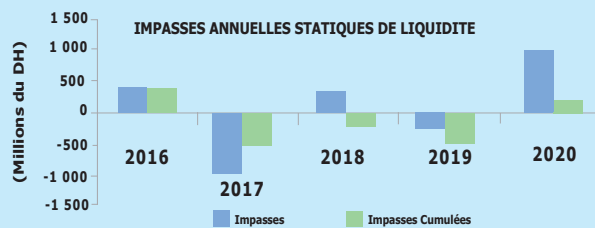
Le rapport de gestion Actif/Passif est établi semestriellement et est soumis à la Direction Générale et au Comité des Risques.

### Risque de Liquidité

La gestion du risque de liquidité est basée sur la détermination des impasses prévisionnelles statiques et dynamiques de liquidité à court, moyen et long termes et sur l'analyse de la structure du bilan. Cette approche permet d'avoir une vision globale sur le profil de liquidité de l'Institution.

#### » Exposition au 31 décembre 2015

Les impasses de liquidité s'affichent au 31 décembre 2015 comme suit :



#### » Coefficient de Liquidité

Le coefficient de liquidité s'est établi au 31 Décembre 2015 à 102,09%.

### Risque de Taux

Pour le suivi du risque de taux, il est procédé :

- au calcul des gaps de taux et à l'analyse de la structure du bilan par type de taux, ce qui permet de mesurer et d'anticiper l'exposition au risque de taux par une confrontation des emplois aux ressources par bandes de maturités;
- au calcul des durations du portefeuille des prêts et des emprunts.

#### » Exposition au 31 décembre 2015

Les Gaps de taux par type de taux et par maturité résiduelle se présentent au 31 Décembre 2015, comme suit :

##### a) Taux fixe

Maturité Résiduelle	M < 1 an	1 <= M < 2 A	2 <= M < 3 A	3 <= M < 5 A	5 <= M < 10 A	M >= 10 A	Total
Emplois	2	17	15	24	45	23	146
	15,06%	11,42%	10,60%	16,48%	30,75%	15,69%	100%
Ressources	184	704	184	516	887	647	3 121
	5,89%	22,55%	5,89%	16,52%	28,41%	20,74%	100%
Impasses	-162	-687	-168	-491	-842	-624	-2 975

##### b) Taux variable

Maturité Résiduelle	M < 1 an	1 <= M < 2 A	2 <= M < 3 A	3 <= M < 5 A	5 <= M < 10 A	M >= 10 A	Total
Emplois	1 071	1 100	1 131	2 174	5 866	2 813	14 155
	7,57%	7,77%	7,99%	15,36%	41,44%	19,87%	100%
Ressources	1 409	1 497	981	2 155	2 334	835	9 211
	15,29%	16,26%	10,65%	23,40%	25,34%	9,06%	100%
Impasses	-338	-397	150	19	3 532	1 978	4 944

Les Stress test/Reportings relatifs à l'impact du risque taux sur le portefeuille et la valeur économique du FEC sont effectués trimestriellement et transmis à Bank Al-Maghrib dans le cadre des reportings réglementaires.

A fin Décembre 2015, les résultats du stress test, font ressortir qu'un choc de 200pbs des taux engendrait un gain de 14,23% du PNB sur un horizon de 12 mois et une baisse de la valeur économique de 8,42% par rapport aux fonds propres.

Impact	Evolution des Taux : Variation de 200pbs
PNB	14,23%
Valeur économique en % par rapport aux FP	8,42%

## 2.3 Risques Opérationnels

### Organisation et Gouvernance

Au cours des dernières années et conformément aux dispositions de Bank Al-Maghrib et aux principes de bonne gouvernance, le FEC a mis en place un dispositif de contrôle interne évolutif qui permet :

- d'assurer la fiabilité et l'intégrité des informations financières et comptables produites ;
- de s'assurer que les opérations sont réalisées conformément aux lois et règlements en vigueur et selon les orientations et normes de gestion définies par l'Organe de Direction et l'Organe d'Administration ;
- de prévenir et de maîtriser les risques liés à son activité à travers des procédures bien définies et régulièrement contrôlées.

La Direction Générale supervise le dispositif de gestion des risques opérationnels et assure le suivi des actions entreprises pour son renforcement.

Le Comité des Risques se charge de valider la politique de gestion des risques opérationnels, la stratégie de continuité d'activité et de gestion de crise.

### Cadre Général

Le FEC a entrepris plusieurs actions pour le renforcement du dispositif de contrôle interne et la mise en place du socle nécessaire pour la construction d'un dispositif de gestion des risques opérationnels robuste et pérenne adossé aux meilleures pratiques et conforme aux exigences réglementaires :

#### » Mécanisme de délégations de signatures

Le FEC a mis en place un mécanisme évolué de délégations de signatures, basé sur une définition précise des pouvoirs et une délimitation claire des responsabilités. Ce mécanisme répond aux principes suivants :

- le principe de double signature est obligatoire pour toutes les opérations affectant les comptes du FEC ou d'autres éléments de son actif ;
- la séparation entre l'initiation et l'exécution d'une part, et le contrôle d'autre part ;
- les remplacements sont systématiquement prévus en cas d'absence ou d'empêchement d'une personne de sorte à éviter des blocages de situations.

#### » Manuel de procédures générales

Le FEC est doté d'un manuel de procédures générales couvrant tous les processus fonctionnels des domaines Pilotage, Métiers et Support. La cartographie générale des processus et procédures a été élaborée selon les exigences de la norme Qualité ISO 9001 V2008.

Par ailleurs, l'intégration de l'outil de modélisation MEGA process a permis d'avoir un référentiel des procédures unique, structuré et accessible par tous les collaborateurs du FEC à travers un site intranet.

Ce référentiel fait l'objet d'une maintenance évolutive régulière.

#### » Manuel de procédures et d'organisation comptable

Le FEC est doté d'un manuel de procédures et d'organisation comptable permettant de s'assurer que :

- toutes les opérations réalisées par le FEC sont fidèlement traduites en enregistrements comptables ;
- tous les enregistrements sont conformes aux Plan Comptable des Etablissements de Crédit et à la réglementation en vigueur ;
- toutes les informations financières et comptables diffusées en interne et externe sont fiables, complètes et intelligibles pour ses utilisateurs.

#### » Manuel de communication financière

Le FEC dispose également d'un manuel de communication.

#### » Manuel de contrôle interne

Conformément à la réglementation en vigueur et aux meilleures pratiques en la matière, le FEC est doté d'un manuel de contrôle interne lui permettant de veiller à la régularité et à la bonne application des procédures mises en place ainsi qu'à la formalisation des points de contrôle.

#### » Plan de Continuité d'Activité

Le FEC dispose, conformément aux dispositions de la circulaire n°4/W/2014 et de la directive n°47/G/2007 de Bank Al Maghrib, d'un Plan de Continuité d'Activité approuvé par le Conseil d'Administration, lui permettant d'assurer le fonctionnement continu de son activité, de traiter les risques susceptibles de se concrétiser et de limiter les pertes engendrées.

La mise en oeuvre du PCA a porté notamment sur la mise en place de :

- dispositifs de continuité Systèmes d'Information ;
- dispositifs de continuité logistique ;
- dispositifs de continuité ressources humaines ;
- dispositifs de continuité des opérations.

Afin d'assurer le maintien opérationnel des dispositifs mis en place, un plan de maintenance et du développement du PCA du FEC a été arrêté et les actions y afférentes sont mises en oeuvre.

### Gestion des risques opérationnels

Le FEC est doté d'une cartographie des risques opérationnels qui a été reconstruite en 2010 en s'appuyant sur la typologie Bâle II et dont la mise à jour s'effectue annuellement. Cette cartographie couvre les processus relevant des domaines crédit, support et systèmes d'information et permet de cibler les processus nécessitant une surveillance particulière ou renforcée.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels déployé au FEC, dans le cadre de la réforme Bâle II et en application de la Directive n°29/G/2007 émise par Bank Al Maghrib, permet l'identification, l'évaluation des risques opérationnels ainsi que le suivi des plans d'actions arrêtés pour les risques majeurs identifiés. Ce dispositif a été complété en 2011 par une base de collecte des incidents qui permet de dégager une vision objective des risques encourus et la réévaluation de ces risques par les résultats de la collecte des incidents opérationnels.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels est entièrement automatisé suite au déploiement d'une application SI, permettant d'assurer :

- l'identification, l'évaluation et la surveillance des risques opérationnels à travers la cartographie des risques ;
- la conciliation de la cartographie des risques avec le manuel des procédures générales ;
- le suivi des plans d'actions arrêtés pour les risques majeurs identifiés ;
- la collecte des incidents liés aux risques opérationnels.

### Organisation

Sur le volet organisationnel, le pilotage du dispositif de gestion du risque opérationnel est assuré par la Direction des Risques et Contrôle Permanent. Cette dernière s'appuie sur des correspondants risques opérationnels (CRO) au niveau des Entités métiers et Supports.

Ces CRO se chargent de la remontée d'incidents opérationnels, de l'analyse de la base de collecte de ces incidents et de la mise en œuvre des plans d'action de couverture des risques majeurs.

A cet effet, une procédure de collecte et de remontée des incidents opérationnels ainsi qu'une fiche de déclaration de la survenance d'un incident opérationnel ont été élaborées et mises à la disposition des CRO afin d'outiller la démarche de collecte et de remontée des incidents.

La gouvernance des risques opérationnels est assurée par le Comité des Risques.

### Couverture des risques opérationnels

Conformément aux dispositions réglementaires relatives aux exigences minimales en fonds propres, le FEC procède depuis Décembre 2011 à la couverture des risques opérationnels.

L'exigence en fonds propres pour la couverture des risques opérationnels est calculée selon l'approche "indicateur de base", soit égale à 15% de la moyenne du produit net bancaire, calculée sur les 3 dernières années.

## 2.4 Risques de Non Conformité

Conformément à la circulaire n°4/W/2014 et à la directive n°49/G/2007 de Bank Al-Maghrib, le FEC s'est doté d'une politique de conformité et d'une cartographie des risques de non-conformité.

## 2.5 Risque de Change

La couverture du risque de change afférent à la majorité des emprunts extérieurs mobilisés par le FEC est prise en charge par l'Etat (Ministère de l'Economie et des Finances/Direction du Trésor et des Finances Extérieures) moyennant rémunération, dans le cadre d'un système propre à chaque ligne de prêt.

Fidarc  
**Grant Thornton**  
47, rue Alal Ben Abdallah  
20000 Casablanca  
Maroc

**MAZARS**  
Mazars Audit et Conseil  
101, Boulevard Abdoumoumen  
Casablanca  
Maroc

**FONDS D'EQUIPEMENT COMMUNAL**  
Espace Oudayas, angle Av Annakhil et Av Ben Barka, Hay Ryad, Rabat

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2015

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints du **Fonds d'Équipement Communal**, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 2.674.383 KMAD dont un bénéfice net de 226.996 KMAD.

**Responsabilité de la Direction**  
La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**Responsabilité de l'Auditeur**  
Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Opinion sur les états de synthèse**  
Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du **Fonds d'Équipement Communal** au 31 décembre 2015 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 02 mars 2016

Les Commissaires aux Comptes

Fidarc  
**Grant Thornton**  
Faïçal MEROUAR  
Associé

Mazars Audit et Conseil  
**MAZARS AUDIT ET CONSEIL**  
101, Boulevard Abdoumoumen  
20 383 CASABLANCA  
Tél: +33 (0) 5 27 42 00 00  
www.mazars.ma  
Kamél Mokdad  
Associé Gérant